

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2213

présenté par

Mme Bergé, M. Mazaury, M. Brosse, Mme Vignon, M. Seo, M. Fiévet, Mme Liso, Mme Josso et
M. Rousset

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.